

Chapitre 1 – L'impact de la crise de 1929 : déséquilibres économiques et sociaux

Contexte

 Page 43 – Point de passage

Juin 1936 : les accords Matignon

Les accords Matignon, conclus au cœur du Front populaire, constituent une avancée décisive dans l'histoire sociale de la France. En juin 1936, après la victoire électorale du Front populaire et sous le gouvernement de Léon Blum, les ouvriers se mobilisent pour améliorer leurs conditions de travail et de vie. La France connaît alors une vague de grèves avec occupations d'usines d'une ampleur sans précédent qui oblige l'État et le patronat à accorder aux salariés d'importantes avancées sociales.

Les accords Matignon du 7 juin sont signés entre les représentants syndicaux, les organisations patronales et l'État. Ils mettent en place les contrats collectifs de travail, instituent les délégués ouvriers, interdisent aux employeurs de pénaliser les ouvriers en raison de leur engagement syndical ou pour fait de grève, augmentent les salaires.

Ces accords sont suivis d'autres mesures qui confortent l'avancée sociale : loi sur les conventions collectives et mise en place des 15 jours de congés payés le 11 juin ; réduction du temps de travail à 40 heures le 12 juin ; prolongation de la scolarité obligatoire jusqu'à 14 ans le 21 juin.

Les congés payés sont restés dans notre imaginaire collectif la mesure emblématique du Front populaire.